

Communiqué de presse de l'UDC Moutier

L'UDC de Moutier, premier parti en termes de suffrages au Conseil de Ville, s'étonne de voir les autonomistes du Conseil Municipal annoncer une date pour le vote communaliste alors qu'aucune loi n'a été votée à ce jour au sens de la feuille de route.

Détail croustillant et symbole hautement prémonitoire, la date choisie par les autonomistes, à savoir le dimanche 18 juin 2017 rappelle celle du dimanche 18 juin 1815, date de la défaite de Waterloo, catastrophe militaire et politique ayant entraîné la chute de Napoléon Bonaparte.

On peut également se poser la question de l'utilité immédiate de la toute nouvelle commission municipale dite d'autodétermination ou « commission vaseline » dans la mesure où le député-maire de la cité annonce à grands fracas sa volonté de recourir au Tribunal fédéral afin d'annuler la décision récemment prise par le Grand Conseil bernois de fixer une seule et même date pour les votations communalistes (motion Manfred Bühler UDC et consorts) et ensuite, si la décision de ce Tribunal fédéral devait lui disconvenir, d'appeler au boycott de la votation.

Bel esprit démocratique masquant en fait l'angoisse et la détresse des autonomistes face à la future votation communale d'autodétermination qu'ils savent potentiellement perdue.

L'UDC Moutier suivra avec une attention soutenue les futures péripéties politiques et effets d'annonces concoctés par l'Entente jurassienne.

L'UDC Moutier appelle de ses vœux une votation dans les plus brefs délais afin de marquer un point final à la question jurassienne d'un autre âge.

Que l'on tourne une fois pour toutes la page et que l'on s'attelle enfin sérieusement à résoudre les véritables problèmes qui gangrènent la ville et font souffrir sa population.

UDC Moutier